

M. R. L. BORDEN : Alors pourquoi dire 1,900 ?

Sir FREDERICK BORDEN : Il y a actuellement près ou plus de 300 de nos soldats à Halifax.

M. R. L. BORDEN : De nouvelles recrues ?

Sir FREDERICK BORDEN : Oui.

M. R. L. BORDEN : De sorte que la véritable augmentation est de 1,000 à 3,000 hommes ?

Sir FREDERICK BORDEN : Précisément.

M. R. L. BORDEN : Si ce n'est pas incommode pour le ministre de nous fournir les explications au fur et à mesure, voudrait-il donner des explications relativement à la garnison d'Halifax. Il appert que nous avons caserné 300 de nos soldats à cet endroit. Les autorités impériales ont-elles retiré un nombre équivalent de leurs troupes ; en un mot quelle est la véritable situation ?

Sir FREDERICK BORDEN : Je ne saurais donner à ce sujet des renseignements précis. Mais la correspondance que j'ai déposée, contient une dépêche du gouvernement impérial nous suggérant de commencer immédiatement à recruter, attendu qu'il n'a pas l'intention de maintenir plus longtemps sa garnison à Halifax. C'est-à-dire que les rangs ne seront pas remplis et que les réguliers seront licenciés au fur et à mesure que leur engagement expirera. Ceci se passait il y a deux ou trois mois et nous avons agi en conséquence. Je ne sais pas combien des réguliers anglais sont partis mais je crois que nous avons envoyé un nombre correspondant de réguliers canadiens.

M. R. L. BORDEN : Qui commande à Halifax ?

Sir FREDERICK BORDEN : Sir Charles Parsons, qui n'a pas encore été relevé de son commandement, et je crois que c'est là que réside la difficulté. J'ajouterai que depuis que j'ai déposé la correspondance, j'ai reçu une communication au sujet de la position relative des grades, laquelle est soumise à l'étude du conseil de la milice. Je suppose que dès que nous serons entendus quant au grade relatif des officiers impériaux et des officiers de milice, le transfert sera effectué promptement. Je ne saurais donner le véritable contenu de cette dépêche, ne l'ayant pas encore lue attentivement.

M. R. L. BORDEN : Je veux savoir, naturellement, quelle est la position actuelle à Halifax et combien de temps elle pourrait durer ainsi. Sir Charles Parsons y commande les troupes impériales et nous y avons envoyé 300 hommes sous le commandement, je crois, du colonel Drury.

Je suppose, un certain nombre de soldats de l'armée impériale—cela ne tire pas à conséquence—mais quelle est la relation en ce moment du colonel Drury et de ses soldats, vis-à-vis de sir Charles Parsons et des siens ? Le colonel Drury est-il sous le commandement de sir Charles Parsons ? Quelle est la véritable position ?

Sir FREDERICK BORDEN : Je crois que les choses n'ont pas été changées du tout. Sir Charles Parsons est encore commandant de la garnison. Mais nous avons envoyé des troupes à Halifax sous la conduite du colonel Wadmor et sous le commandement du colonel Drury. Il y a pratiquement deux garnisons à Halifax : l'une commandée par les autorités impériales et l'autre, par les autorités canadiennes.

M. R. L. BORDEN : Si je comprends bien, la position est celle-ci : il y a à Halifax des troupes impériales commandées par sir Charles Parsons et des troupes régulières canadiennes commandées par le colonel Drury ? Mais il me semble qu'on ne prévoyait pas du tout une position de cette nature. Je suppose toutefois qu'il n'y a pas jusqu'à présent de réelles difficultés à ce sujet ?

Sir FREDERICK BORDEN : Aucune.

M. R. L. BORDEN : En temps de guerre, je suppose, l'officier le plus ancien, quel qu'il soit, aurait le commandement ?

Sir FREDERICK BORDEN : Oui.

M. R. L. BORDEN : Où sont ces réguliers canadiens ? dans les casernes impériales ?

Sir FREDERICK BORDEN : Oui.

M. R. L. BORDEN : S'ils sont dans les casernes impériales et qu'ils ne soient pas sous les ordres de sir Charles Parsons, la situation pourrait tourner à la comédie, si nous n'y portons attention.

Sir FREDERICK BORDEN : Je ne vois pas de difficultés, tant qu'ils resteront en bons termes.

M. WORTHINGTON : Le colonel Drury a-t-il une des plus hautes commissions ? Est-il commandant du district de la Nouvelle-Ecosse, sur le même pied que les commandants de districts dans Ontario et Québec ?

Sir FREDERICK BORDEN : Précisément.

M. WORTHINGTON : N'aurait-il pas par conséquent le plus haut commandement dans la province ?

Sir FREDERICK BORDEN : Il l'aura. Mais jusqu'à ce que les négociations entre les autorités impériales et les autorités canadiennes—négociations d'ailleurs tout amicales—soient conclues, nous n'insistons point sur ces subtilités. Nous nous entendons on ne peut plus amicalement. Nous avons en-